

Conditions générales pour la location d'ânes de bât (version longue randonnée)

1- Inscription : Elle implique l'acceptation totale des conditions générales. Pour la réservation nous vous demandons le versement d'arrhes de 40 % du total. Dès le retour de cette fiche et des arrhes, nous vous enverrons le « mode d'emploi » de l'âne en randonnée afin de préparer au mieux votre randonnée. Si vous annulez votre randonnée à moins de 60 jours du départ, les arrhes nous resteraient acquies. Le solde sera versé le jour du départ

2- Matériel, soins : Nous vous confierons pour l'âne, une couverture de protection, un bât, un licol, deux longes (une de marche et une d'attache), deux sacoches, un cure-pied, une brosse, une petite trousse à pharmacie pour l'animal ainsi qu'une petite scie. Avant le départ, nous vous donnerons toutes les indications nécessaires pour mener l'âne et lui prodiguer les soins courants journaliers. Vous deviendrez ainsi le gardien de l'âne...

3-Itinéraire : Le randonneur est responsable de son itinéraire.

4-Trajet : En cas de trajet effectué par le client, celui-ci sera responsable des conditions de transport et devra être assuré pour cela. Pour un trajet égal ou supérieur à 3h, nous vous demandons de laisser 12 heures de repos à l'âne avant d'être bâti et que la randonnée commence.

5-Rappatriement : Si, lors des trois premiers jours de randonnée, un âne se montrait non coopératif (alors que vous suivez nos recommandations par rapport à sa bonne conduite), nous nous engageons à le remplacer à nos frais, à condition que cela ne soit pas lié au transport (blessure, etc.).

Si le client souhaite changer d'âne en cours de randonnée, (pour cause de blessure par exemple), et que le transport est à notre charge, le prix sera facturé à 1€20 le km. Le changement d'âne ne pourra être envisagé que si Les Cols des Anes dispose d'un âne de libre.

6- Assurances, sécurité : Pendant votre randonnée, vous bénéficiez de notre garantie Responsabilité Civile pour tout dommage corporel ou matériel dont nous aurions été reconnu responsable à votre égard. Nous ne saurions trop vous recommander de vérifier avant votre départ les conditions précises de vos assurances personnelles. Lorsque l'âne porte un enfant, il doit impérativement être tenu à la longe par un adulte présent à côté de l'enfant. Dans les passages difficiles, traversées de rivière, descentes...l'enfant doit descendre du dos de l'âne, dans l'éventualité d'un trébuchement ou d'un saut de l'animal. Dans tous les cas, l'enfant monte sur l'âne sous la responsabilité des adultes accompagnants.

7- Tarifs des locations : Pour une location de 30 jours et moins, voir le prospectus. Pour une location de plus 31 jours ou plus, le tarif sera de 24€ par jour et par âne. Une caution de 800€ pour l'âne et l'équipement sera demandée avant le départ et reversée à votre retour en fonction de l'état du matériel et de l'âne loué.

Les cols des ânes - Guillaume MAILLARD - 26460 TRUINAS 06.70.26.27.26 - lescolsdesanes@yahoo.fr - www.lescolsdesanes.fr

✂

Coupon de réservation : A nous renvoyer avec les arrhes

J'ai pris connaissance des conditions générales pour la location d'ânes de bas (version longue randonnée) auxquelles je souscris :

Monsieur ou Madame.....

Adresse.....

Téléphone et E mail.....

Nombre d'adultes randonnant : Nombre d'enfants et âges :

Réservation pour.....âne(s) Nombre de jours de location : Du.....au.....

Balade retenue (point de départ, point d'arrivée prévue) :

Total dû :Euros

Versement deEuros d'arrhes (40 % du total) Chèque libellé à l'ordre de Guillaume MAILLARD

Comment vous nous avez connu ?.....

Fait à.....Le.....

Signature :

Les cols des ânes - Guillaume MAILLARD - 26460 TRUINAS 06.70.26.27.26 - lescolsdesanes@yahoo.fr - www.lescolsdesanes.fr